



Livraison de produit à domicile

Par **Paul Rameau**, le **07/04/2009** à **00:08**

Bonjour,

J'ai plusieurs questions à propos de la livraison à domicile. Je précise ma situation :

Je compte créer un site e-commerce de livraisons express de produits à domicile.

Ce service aura la particularité de proposer des livraisons express en moins d'1h (site de Paris pour commencer).

Mes questions sont :

- Quels sont les termes à mettre en place pour sous-traiter la livraison par une entreprise de livraison express ?
- Ma société peut elle effectuer la livraison elle même ?
- Suis je autorisé à engager un employé et que celui ci utilise son véhicule (voiture, scooter, vélo) pour effectuer les livraisons lui-mêmes ?
- Le paiement pour un service de livraison de produit à domicile doit il se passer obligatoirement avant la délivrance du produit, ou à la livraison ou même après la livraison (facture à la fin du mois par exemple).

Merci d'avances de votre aide

Cordialement

Paul